

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 2 décembre 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec),
H4Z 1A2

**Objet : R-4091-2019 HQ – Demande relative à la conversion du réseau autonome du
d'Inukjuak à l'énergie renouvelable /
ROEE – DÉPÔT DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS
N/D : 1001-124**

Chère consœur,

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) dépose l'original de sa demande de remboursement de frais dans le dossier mentionné en rubrique.

Le ROEE demande respectueusement à la Régie de faire droit à cette demande, jugeant utile la participation du ROEE et les frais qu'il demande, nécessaires et raisonnables.

Bien que le total d'heures travaillées par l'équipe du ROEE soit essentiellement égal à celui prévu dans son budget de participation, les frais maintenant demandés dépassent quelque peu ce total ([C-ROEE-0004](#)). Cet écart est principalement attribuable au travail supplémentaire du procureur soussigné afin de répondre en détail aux commentaires d'Hydro-Québec sur les demandes d'intervention qui auraient eu pour effet de restreindre l'examen réglementaire par la Régie du projet d'Inukjuak ([C-ROEE-0005](#)). Le ROEE tient à noter qu'en fin de compte, la décision rendue par la Régie ([D-2019-104](#)) était favorable à la position défendue par l'intervenant.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, cher Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

p.j. Demande de remboursement de frais du ROEE

cc: (courriel seulement)

Me Joëlle Cardinal, Hydro-Québec

Me Jean-Olivier Tremblay, Hydro-Québec

Jean-Pierre Finet, analyste

Bertrand Schepper, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordination ROEE